

Fédération Syndicale Unitaire Lozère

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE
Tél: 04 66 49 15 90 - Courriel : fsu48@fsu.fr - Site : [fsu48](http://fsu48.fr)

Résister, se battre et gagner

Dans un climat international délétère (guerres en Palestine et en Ukraine) et national (loi Darmanin et affaires) le gouvernement, légitimant l'extrême droite et poursuivant sa politique économique néolibérale, multiplie les attaques contre les services publics en creusant les inégalités. **Face à ces attaques, toutes menées avec le même objectif politique, la FSU mène toutes les batailles pour faire gagner tous les collègues.**

Face à la réforme des retraites, **la FSU bataille pour exiger le rétablissement de la cessation progressive d'activité.** Dans le cadre du groupe des 9, elle a participé à la réussite de la journée de mobilisation du 24 octobre dernier pour dénoncer la paupérisation de 18 millions de retraités. **L'action se poursuit par l'appel à signature d'une pétition adressée à l'ensemble des parlementaires.**

Pour la sécurité sociale et la santé et la déconstruction engagée du système solidaire intergénérationnel de protection sociale, **la FSU mobilise contre la suppression de l'aide médicale d'Etat et informe les collègues au sujet des dérives mercantiles de la protection sociale complémentaire induites par les choix gouvernementaux.**

Pour l'ensemble des fonctionnaires, le choix politique ministériel de maintenir le gel de la valeur du point d'indice pour 2024 est inacceptable. Face à l'absence de revalorisation indiciaire des carrières, des grilles de rémunération et du point d'indice, **la FSU mobilise dans le cadre de l'intersyndicale Fonction publique pour**

construire une grande journée de revendication en janvier.

Dans le domaine de l'Education, le ministre poursuit la politique de ses prédécesseurs en conjuguant austérité budgétaire et politique éducative régressive avec pour conséquences l'exacerbation des inégalités scolaires et la détérioration des conditions de travail de personnels toujours plus méprisés. Ces choix politiques rompent avec l'ambition de la démocratisation de la réussite scolaire et l'exigence d'une éducation nationale commune à toute une génération, validant par l'éducation l'objectif politique d'atomisation de la société.

Malgré l'échec du Pacte enseignant, les collègues n'étant pas dupes, la volonté de manager la profession enseignante est toujours la boussole des décisions ministérielles. **La FSU continue de revendiquer l'abandon du Pacte et demande le versement des crédits alloués pour une revalorisation de toutes et tous sans contrepartie.** Au budget 2024, ce sont 2 500 suppressions de postes (1er et 2d degrés) qui sont annoncées à l'Éducation Nationale, ce qui annonce une rentrée scolaire 2024 catastrophique. La situation des nombreux personnels sous contrat (AED, AESH, Contractuel-les) continue à se dégrader sans aucune perspective d'amélioration des salaires et des conditions de travail et sans la perspective de création d'un statut protecteur pour faire face à la précarisation.

SUITE, page suivante

Dispensé de timbrage
MENDE CT

P

PRESS E
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

DEPOSE LE 05/12/2023



SOMMAIRE

- P 2 **Alerte sociale dans 1er degré**
- P 3 **Voie Pro**
- P 4 **Retraités d'aujourd'hui...
et de demain**

MARDI 12 DECEMBRE
GREVE UNITAIRE
CONTRE LA REFORME DE
LA VOIE PRO

Appel départemental,
SNUEP-SNEP-SNES

Tractage, Rassemblement
Lycée PEYTAVIN - 8h

La FSU, poursuit son combat pour que l'école inclusive soit une réussite pour tous les élèves en situation de handicap, ce qui passera par des moyens et des personnels plus nombreux et mieux rémunérés pour la faire fonctionner correctement. Dès cette année scolaire, durant quinze jours en juin 2024, les 550.000 élèves de seconde générale et technologique devront effectuer un stage en entreprise (séquence d'observation en milieu professionnel) faisant partie des enseignements obligatoires sauf en cas de séjour à l'étranger et/ou de séjour de cohésion du SNU. La FSU dénonce un dispositif qui va creuser les inégalités sociales pourtant déjà si importantes et alerte sur le risque de concurrence avec les élèves de la voie professionnelle dont 75% sont en stage à cette période. **La FSU condamne ce projet de**

stages obligatoires et dénonce l'entourloupe sur le SNU.

Dans l'Enseignement Agricole Public, le ministère tente d'imposer le « travailler plus pour gagner autant », en ambitionnant l'économie de 250 emplois, par une nouvelle tentative d'annualisation des services.

La ministre déléguée à l'enseignement et la formation professionnels poursuit sa casse du lycée professionnel en voulant imposer une réforme de la classe de terminale BAC PRO à marche forcée. L'année scolaire serait donc ramenée à 22 semaines de cours. **La FSU exige que la voie professionnelle publique revienne sous la tutelle pleine et entière de l'Éducation nationale et soutient l'action initiée par l'intersyndicale voie pro et appelle les personnels à se mobiliser lors de la**

journée de grève du 12 décembre pour la défense de l'Enseignement professionnel public.

Face à l'ensemble de ces attaques, la FSU engage la campagne « Nous faisons l'École, faisons-nous entendre ». **Après avoir éclairé sur le sens des attaques, elle entend construire avec les personnels une mobilisation d'ampleur pour un projet d'une école publique émancipatrice et d'un budget à la hauteur.** Pour cela, elle portera un plan d'action qui permettra de déboucher sur une grève la plus unitaire possible dans l'éducation, soutenue le plus large possible dans l'opinion.

D'ores et déjà elle met en débat la question d'une grève de toute l'éducation en janvier, à articuler avec les actions éventuellement décidées aux niveaux fonction publique et interprofessionnel.

Hervé Fumel



**ENGAGÉ-ES POUR
LE SERVICE PUBLIC**

102 alertes sociales de la FSU-SNUipp !

Toutes les sections départementales de la FSU-SNUipp ont déposé mardi 28 novembre une alerte sociale !

Conditions de travail, inclusion, dialogue social départemental, droit syndical, gestion des personnels, non remplacements, autant de thèmes abordés dans les alertes sociales de la FSU-SNUipp !

Aujourd'hui le point de rupture est atteint dans les écoles. Les conditions de travail des enseignant-es et des AESH se sont profondément dégradées, entraînant souffrance, épuisement professionnel et renoncements.

Au moment du groupe de travail ministériel consacré aux conditions de travail, notre objectif est d'obtenir les moyens nécessaires à l'amélioration des conditions de travail. En plus d'une augmentation salariale où la France est très en retard au regard des autres pays de l'OCDE. Les enseignant-es et AESH demandent non pas « un choc des savoirs » mais « un sursaut du ministère » face aux problèmes que rencontrent les personnels de l'Éducation Nationale.

Ce sursaut doit répondre à une amélioration des conditions de travail, à une réelle inclusion des élèves en situation de handicap et au retour à un dialogue social départemental de qualité. Pour l'instant, le ministre avec les 1709 suppressions de postes d'enseignant-es annoncées dans le

1er degré pour la rentrée 2024, fait le choix de laisser la situation se dégrader encore davantage. **La FSU-SNUipp48 dit « STOP ! »**

La FSU-SNUipp48 rappelle quelques faits éloquentes de cette rentrée scolaire : des enseignants non-remplacés, des manques en psychologue scolaire, en enseignant.e.s spécialisé.e.s en RASED, en médecins et infirmières scolaires et en personnels formés supplémentaires pour œuvrer à la lutte contre le harcèlement scolaire. Nous constatons aussi des manques de personnels AESH pour accompagner des élèves en situation de handicap, ainsi que l'accès à une véritable formation continue choisie.

Aujourd'hui, sans moyen supplémentaire, sans formation spécifique de l'ensemble des personnels, les enseignant-es et AESH se sentent trop souvent seul-es. Sans soutien de la hiérarchie ils pallient à un réel manque d'ambition pour notre école publique et avec le sentiment de « bricoler » avec les moyens du bord.

La FSU-SNUipp48 attend des réponses concrètes, tant au niveau national qu'au niveau du département. Ses représentants ont été reçus le 1^{er} décembre de 11h30 à 13h30 par M le DASEN pour entamer la phase de négociation qui durera jusqu'au 6 décembre 2023 inclus.

Pour la FSU-SNUipp, C RAMEAU

Nouvelle réforme de la voie pro : la casse continue et s'amplifie!

Prenant tout le monde de vitesse et avant la présentation du projet au CNE début décembre, le mercredi 22 Novembre 2023, la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Carole Grandjean présentait la réforme de la voie professionnelle pour la classe de terminale. Réforme applicable dès la rentrée prochaine. Le SNUEP-FSU s'engage à dire qu'il s'agit de la volonté du gouvernement de continuer à casser les Lycées Professionnels, puisqu'au programme, des heures de cours en moins et plus d'entreprise.

Lors de sa présentation, Carole Grandjean explique que cette réforme va s'appliquer sur trois points essentiels : « *réduire le nombre de décrocheurs, mieux accompagner les jeunes dans l'insertion dans l'emploi et dans les études supérieures pour ceux qui font le choix de la poursuite d'études* ». Cette réforme de la voie pro est encore un passage en force du gouvernement au mépris des inquiétudes et des doutes des professeurs de lycées professionnels quant à la mise en œuvre de cette année de terminale. Le SNUEP-FSU dénonce les mesures annoncées par la ministre.

Alors que les élèves de Professionnel ont 2350 heures de cours aujourd'hui la nouvelle réforme annonce une baisse de 203 heures de cours sur l'ensemble du cursus scolaire de l'élève. Ceci est dramatique pour le SNUEP-FSU.

Par ailleurs, la ministre prévoit une année de terminale sur un bloc commun de 30 semaines de septembre à mai avec 22 semaines de cours, 6 semaines de stage et 2 semaines d'examen. Cela représente bien 10% d'augmentation des heures de savoirs fondamentaux mais qui se feront au détriment de l'AP, du chef d'œuvre et des enseignements professionnels. S'y ajouteront 6 semaines de PFMP. Les OS ont obtenu que les équipes pédagogiques et les CA aient la main sur l'organisation du calendrier des PFMP dans le respect des contraintes territoriales, des capacités d'accueil en entreprise/établissements partenaires. Enfin, début mai, les deux semaines d'examens clôtureront le bloc commun.

La ministre a certifié que les élèves de terminale auront bien 1h30 de cours en plus. Seulement, le SNUEP-FSU insiste sur le fait que ce ne sera pas la réalité d'un élève de terminale étant donné que l'année passe de 26 semaines actuellement à 22 semaines. Il s'agit là encore de baisser les heures de cours des élèves pour les envoyer plus longtemps en entreprise lors des PFMP. Sur l'année de terminale, les matières générales gagnent une quarantaine d'heures mais les disciplines professionnelles sont les grandes perdantes avec une perte sèche de 71 heures d'enseignements. A cela s'ajoute la perte sur les trois années de formation de plus de 203 heures !

Le gouvernement met à mal la structure des LP et montre encore une fois son mépris pour notre métier. Dans cette nouvelle réforme, il est prévu une réduction de 4 semaines de cours dans le cursus des élèves. Ainsi, cette organisation proposée aux terminales bac pro a pour grandes conséquences l'annualisation du service des professeurs PLP. Elle vise, par ailleurs, à transformer notre métier d'enseignants à formateurs et surtout à sacrifier des heures pour nos élèves.

Car de mai à juillet, il s'agit de 6 semaines personnalisées en fonction du choix des élèves. En effet, les élèves de terminale

vont avoir le choix entre l'insertion professionnelle ou la poursuite d'étude. Dans le premier cas, ils iraient en stage en entreprise (6 semaines), stage qui s'apparentera à un premier job rémunéré à 100 euros/semaine (enfin, pas sous la forme d'un salaire mais d'une allocation). Dans le second, ils suivraient des cours d'approfondissement au lycée pendant 6 semaines. Lesquels ? Pour quelle organisation ? Pour quel type de financement pour les heures ? (ça sent le PACTE!) Le ministère ne l'a pas encore dévoilé ! Ces deux possibilités bouleversent la fin d'année scolaire et le travail des enseignants qui devront jongler entre le suivi des élèves (apprentis ?) ou la prise en charge des cours.

Quant aux épreuves de baccalauréat, elles auront lieu pour la plupart début mai sauf l'épreuve de Prévention Santé Environnement et celle du chef d'œuvre nouvellement nommée « oral de projet » qui auront lieu en juin. Le SNUEP-FSU tient à relever que c'est un recul de la part de la ministre qui voulait les épreuves en mars.

Il faut rappeler que cette nouvelle réforme de la voie pro est en totale contradiction avec l'annonce et l'alerte de Gabriel Attal qui clame vouloir élever le niveau des élèves. En retirant 7 semaines de classe aux élèves de la voie pro, « nous sommes dans la continuité de Blanquer qui a fait perdre 10 semaines de cours aux lycéens professionnels. Cette réforme poursuit le saccage du lycée professionnel », dénonce Sigrid Gérardin du SNUEP-FSU.

Cette réforme prouve l'irresponsabilité de nos gouvernants en matière d'éducation émancipatrice et respectueuse pour nos élèves. C'est toujours plus d'entreprise et moins de cours !

Le mercredi 29 novembre, l'ensemble des organisations syndicales ainsi que la FCPE réunies en commission spécialisée des lycées ont dénoncé d'une seule voix le non sens de cette réforme et ont appelé le Ministre G Attal à abandonner ce projet et à ne pas le présenter au CSE prévu le 14 décembre.

SEULE UNE MOBILISATION D'AMPLEUR DE TOUS LES PLP ET ACTEURS DES LP POURRA FAIRE PENCHER LA BALANCE ET FAIRE RECULER LE GOUVERNEMENT.

Pour le SNUEP-FSU: E BENKACI, M MARQUES & L CALMELS

MARDI 12 DECEMBRE

GREVE UNITAIRE

CONTRE LA REFORME DE

LA VOIE PRO

**Appel départemental,
SNUEP-SNEP-SNES**

Tractage, Rassemblement

Lycée PEYTAVIN - 8h

Retraités d'aujourd'hui...

Le PLFSS 2024 s'inscrit dans la continuité des précédents : alors que notre système de santé est au bord du gouffre l'objectif du gouvernement est uniquement financier et vise « le redressement des comptes sociaux » .

Les rares mesures concernant l'autonomie sont indigentes. Alors que le nombre de personnes de 75 ans et plus va augmenter de 36 % entre 2020 et 2030, les financements prévus tant en EHPAD que pour l'aide à domicile ne suffiront même pas à répondre à la nécessaire montée en charge des mesures adoptées dans le PLFSS 2023.

La création de 50 000 emplois à l'horizon 2030 (et non 2027 comme prévu par le PLFSS 2023) pour porter le taux d'encadrement à 72 emplois de professionnels pour 100 résident-es est notoirement insuffisante : il faudrait atteindre un ratio de 1 emploi par résident-e.

Les 25 000 places de service de soins infirmiers à domicile, bien en-deçà des besoins, sont également reportées à l'échéance 2030. L'insuffisance des mesures de revalorisation pour tous les personnels ne permettra de résoudre une situation dramatique, notamment pour les aides à domicile.

Par ailleurs aucune mesure n'est prévue pour le reste à charge en établissement pourtant insupportable (reste à charge qui comprend toujours les coûts des bâtiments !). **Et à défaut de dégager les financements publics nécessaires, les propositions visant à augmenter ce Reste à Charge et/ou à faire appel à la famille ou à la population se multiplient.**

Le pouvoir promet le virage domiciliaire mais celui-ci nécessite des moyens et ne doit pas conduire à supprimer l'investissement nécessaire. Le fond d'aide d'urgence de 100 millions d'euros ne suffira pas pour sauver les établissements en péril. Un an après le scandale d'Orpea, le gouvernement refuse de répondre à l'ampleur de la crise. Les organismes non lucratifs du secteur sont privés de moyens ce qui conduit à l'élargissement progressif du secteur lucratif. **Pourtant les moyens existent : la suppression des exonérations, notamment, permettrait de dégager 73,6 milliards d'euros par an.**

...et de demain.

Selon Bruno Coquet, qui a publié une note pour l'OFCE, les aides publiques pour les contrats en alternance sont passées de 6 milliards d'euros en 2018 à 20 milliards d'euros en 2022. **À titre de comparaison, c'est deux fois plus que ce que le gouvernement compte économiser grâce à sa réforme des retraites à horizon 2027 !!!**

Vous l'avez deviné, cette générosité dans l'usage de l'argent public a pour but principal de peindre en rose les chiffres du chômage. Ce pourquoi le gouvernement vise le million d'apprentis avant la fin du quinquennat.

D Barlet pour la SFR de la FSU, S Baumlé pour la FGR-FP

Stage fédéral laïcité et OLL

Le jeudi 16 novembre, la FSU48 a organisé un stage syndical sur la laïcité et les services publics. Pour la trentaine de participants, ce fut l'occasion de réfléchir ensemble sur des cas concrets d'atteinte à la laïcité pour trouver les bonnes postures d'agents publics laïcs.

Cette journée de travail, conviviale et de partage, a permis de présenter ce principe républicain, outil fondamental de cohésion pour notre société et notre République.

Le bureau de la FSU48

L'Observatoire est ouvert aux citoyennes et aux citoyens, aux associations, mutuelles, syndicats, groupements, mobilisés et attentifs à la protection de la laïcité, pierre angulaire de la stabilité républicaine.

Observatoire de la laïcité de Lozère

Bulletin d'adhésion 2024

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : mël : @ :

Montant de la cotisation individuelle (10€ minimum) :

cotisation association (25€ minimum) :

Par chèque à l'ordre de l'OLL à adresser à :

Alain ROUSSON UNSA Maison des syndicats Espace Jean Jaurès 48000 MENDE
ou Jacques VACQUIER 21B Rue des fleurs 48000 MENDE.

